

Plénière 74

Procès-verbal du 10 février 2025 de 14h à 17h à la Haute école de travail social de Genève

Présidence et secrétariat général : Aurélie Borghese, Irina A. Ionita, Dominique Roulin.

Membres : AGEMS (Nadine Béné), Aide aux Français de Suisse (Martina Rawyler), AOMS (Frances Palen, Jeanne Schmid-Ryan), APAF (Marie-Rose Charvoz), APEGE (Robert Gurny, Robert Pattaroni), Association Alzheimer Genève et Association genevoise des foyers pour personnes âgées (Sophie Courvoisier), Association 360 (Marjorie Horta), Association Longue Vie (Delphine Bovey, Claude Dupanloup), ATE Mobilité Senior (Sarah Widmer), AVIVO Genève (Ueli Leuenberger, Véronique Stofer, Christine Tarrit-Deshusses, Jean-Luc Widler), Caritas Genève (Sabrina Moreno, Elodie Rabaza), CCSI (Sandra Garlejo Duque, Catherine Lack), Conseil des Anciens de Troinex (Janine Berberat, Jean-François Léger), Croix-Rouge genevoise (Heidi Acuna, Nicole Renaud Zurbriggen, Céline Skibinska), CSI (Dominique Kaufeler Bornet), CSP Bel âge (Anne Davoli), EPER (Elma Hadžikadunić, Luljeta Hajzeraj, Cécilia Mathys), FAAG (Hans Peter Graf, Cyrus Mechkat), Fegems (Marie Chatelain), FGCAS (Estelle Gitta), FLPAL (Jacques Cuttat), Fondation Appuis Aux Aînés (Marina Fasler, Florence Koessler), Fondation Marcelle Buenzod (Agnès Mollet), HAGES (Laurent Beausoleil), insieme-Genève (Christian Frey), La Carte Blanche (Corinne Jolivet), La Main Tendue (François Vassalli), Le Jardin d'Hedwig (Jacqueline Cramer), minds (Andrea Pereira), OrTra santé social Genève (Gloria Toletti), PharmaGenève (Laure-Zoé Kaestli), Pro Senectute Genève (Chrystel Cairo, Joël Goldstein, Claudio Testori, Pierre Thétaz, Corinne Wehrli), Uni3 Genève (Robert Roth, Gyl Vigneron), UPA Université des Cultures de Genève (Albana Krasniqi Malaj, Erмира Pira, Martine Sumi).

Observateurs : 1h par m2 (Virginie Keller, Andréa Kundig), DSM Secteur promotion de la santé et prévention (Véronique Delley), Fondation RADIX (Florence Chenaux), GENTHOD Service de la cohésion sociale (Nicole Picard Flumet), HEDS Genève (Catherine Ludwig), HETS Genève (Ulrike Armbruster Elatifi, Claudio Bolzman, Ayuk Etongo, Théogène Gakuba, Jean-Félix Savary), Hospice général (Sandra Dessimoz, Véronique Gavillet, Pauline Meyer, Siboney Minko, Yves Perrot, Leticia Pillonel, Andriana Ripic), HUG Service social (Flore Vannier), IMAD (Virginie Calatraba), LANCY Service des affaires sociales (Lauriane Martin), MEYRIN Service solidarités et cohésion sociale (Claire de Burren Massy), PLAN-LES-OUATES SASJ (Cécile Meier), Police cantonale (Antonio Contessotto), PREGNY-CHAMBÉSY Commission cohésion sociale (Edith Frey), SATIGNY Service de la cohésion sociale (Valentine Pichon), THÔNEX Service de la cohésion sociale (Romana Bodenmüller), VERNIER Service de la cohésion sociale (Juliette Fioretta), VILLE DE GENÈVE (Paulos Asfaha, Stéphane Birchmeier).

Invité·e·s externes : Appartenances-Genève (Georges Kurdy), Association Agents de Santé (Mélisandre Anderson, Sarah Lachat), Bureau d'étude pour l'accessibilité universelle (Jose Antonio Garcia Carrera), Consultant en prévention communautaire et transculturelle (Michel-Acatl Monnier), DCS - Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (Thibault Casanova, Nicolas Roguet, Valerio Simoni), DCS - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (Gustavo Kuhn, Aldo Maffia), DCS - Service cantonal des seniors et de la proche aide (Gaspard Piguet), HETSL (Oana Ciobanu), Neves Avocats (Pedro Da Silva Neves), ODAE Romand (David Gaza, Aude Martenot), Solidarité Tattes (Claire Martenot).

Excusé·e·s : Antoine Bazin (IMAD), Frédéric Billharz (MDA - A50+), Peter Blanchard (FGCAS), Bertrand Buchs (Ligue genevoise contre le rhumatisme), Alessandra Canuto (IMAD), Steve Cassard (Ville de Lancy), Carmen Costoya (Comptabilis), Sabine de Clavière (Le Jardin d'Hedwig), Florian Erard (Fegems), Pablo Ferreira (Ville de Genève), Odette Foudral (AAFI-AFICS), Jessica Francisco (EPER Âge et migration), Marie-Claude Grassioulet (Les Rdv des 55+ Thônex), Evelyne Grillet (Ville d'Onex), Claude Howald (Pro Senectute Genève), Isabelle Isch Thuler (Commune de Pregny-Chambésy), Claudia Jimenez (Commune de Chêne-Bougeries), Emilie Joly-Burra (CIGEV), Anne Krauser (HUG Service social), Cécile Meier (Ville de Plan-les-Ouates), Pierre Orelli (Ville de Carouge), Catherine Pechère (ABA), Véronique Petoud (DCS - SeSPA), Denis Schmitt (RPSA), Diane Sulliger (Trajectoires).

Ordre du jour

1. Accueil
2. Adoption PV Plénière 73 du 25 novembre 2024
3. Communications Âge et Migration

Âge et migration : réalités et défis genevois

4. Allocution de Thierry Apothéloz, Conseiller d'État en charge du Département de la cohésion sociale
5. Présentation introductive du rapport
6. Les seniors issu·e·s de la migration à Genève (Elma Hadžikadunić, EPER Âge et migration)
7. Défis et propositions (Commission Âge et migration)
8. Discussion avec deux parties prenantes :
 - Nicolas Roguet, délégué à l'intégration
 - Jean-Félix Savary, directeur HETS Genève
9. Échange avec la salle
10. Conclusion

1. ACCUEIL ET ADOPTION PV PLÉNIÈRE 72 DU 30 SEPTEMBRE 2024

Dominique Roulin, présidente de la Plateforme, accueille l'assemblée et souhaite la bienvenue. Elle remercie la HETS Genève pour l'accueil du réseau dans ses locaux.

2. ADOPTION PV PLÉNIÈRE 73 DU 25 NOVEMBRE 2024

Le PV de la dernière Plénière est adopté avec remerciements à son auteure.

3. COMMUNICATIONS ÂGE ET MIGRATION

Voir Annexe 1, slide 3.

4. ALLOCUTION DE THIERRY APOTHÉLOZ

Thierry Apothéloz, Conseiller d'État en charge du Département de la cohésion sociale, ouvre la partie thématique de la Plénière et livre à l'assemblée sa vision sur les enjeux âge et migration et le rôle du rapport présenté ce jour (Voir Annexe 2).

5. PRÉSENTATION INTRODUCTIVE DU RAPPORT ÂGE ET MIGRATION

Irina Ionita, secrétaire générale de la Plateforme, présente le contexte dans lequel a été conçu le rapport âge et migration (voir Annexe 1, slide 7).

6. LES SENIORS ISSU·E·S DE LA MIGRATION À GENÈVE

Elma Hadžikadunić, membre de la Commission Âge et migration, brosse un bref portrait statistique et sociologique des seniors issues de la migration vivant à Genève (voir Annexe 1, slide 10).

7. DÉFIS ET PROPOSITIONS

Quatre membres de la Commission Âge et migration présentent et discutent quatre défis et propositions du rapport (Voir Annexe 1, slides 11-16). Il s'agit de :

Albana Krasniqi Malaj, directrice de l'Université des Cultures de Genève (UPA)

Elma Hadžikadunić, responsable du programme Âge et Migration de l'EPER et co-vice-présidente du Forum national âge et migration.

Véronique Delley, collaboratrice scientifique en charge des projets seniors au Secteur Promotion de la santé et prévention à l'Etat de Genève

Sandra Garlejo Duque, assistante sociale au Centre de Contact Suisses-Immigrés (CCSI)

8. DISCUSSION AVEC DEUX PARTIES PRENANTES

Elma Hadžikadunić invite deux représentants des parties prenantes à un dialogue autour des enjeux âge et migration : **Comment vont-ils intégrer les réflexions et les recommandations du rapport âge et migration dans leurs institutions respectives ?**

Jean-Félix Savary, directeur de la HETS Genève

Opportunités

L'âge et la migration sont deux sujets très importants et les propositions du rapport sont extrêmement intéressantes. La situation est aujourd'hui idéale pour mener le travail entamé par ce rapport, avec une mise explicite à l'agenda politique et le lien créé entre terrain et politique. Les propositions doivent néanmoins tenir compte de la liberté académique et s'insérer dans le [Plan d'Etudes Cadre 2020 en Travail Social](#) de HES-SO qui précise l'organisation de la formation et en spécifie les modules.

HETS Genève démarre aujourd'hui un grand chantier Horizon Social 2040, qui permettra d'explorer et se projeter dans les compétences nécessaires et de nouvelles manières de faire dans le futur. Les enjeux démographiques et d'autonomie sont parmi les principaux domaines qui seront explorés dans les deux prochaines années. La Plateforme sera partie prenante du projet sur ces questions.

Par ailleurs, les propositions du rapport âge et migration ouvrent plusieurs perspectives intéressantes :

- Mener des projets de recherche en commun (HES et société civile), en mettant explicitement le monde académique dans le public-cible du rapport âge et migration.
- Créer des réseaux à l'instar du [Laboratoire Intermigra](#), permettant de monter en puissance et augmenter la densité de réflexion.
- Monter des formations en collaboration avec la Plateforme, en partant des besoins du terrain. Cela permettra d'assurer que ces formations soient utiles et utilisées.
- Être agile dans la formation : proposer des formats innovants, comme la microcertification dans le cadre de la formation continue du centre [VisionS](#).

Défis

Une étude sur le personnel qualifié dans le domaine social en 2024 dévoile une situation tendue pour les employés et de grands défis pour les employeurs : courtes durées d'emploi, changements professionnels fréquents, complexification des métiers (voir [SAVOIRSOCIAL](#)). Les institutions auront une grande responsabilité pour donner des conditions-cadres.

Nicolas Roguet, délégué cantonal à l'intégration BIC

Opportunités

La politique des seniors et la politique de l'intégration sont menées aujourd'hui par le même département (DCS), avec un portage fort du Conseiller d'Etat en charge (voir Annexe 2). Il faut profiter au maximum de ce contexte propice assuré pour les trois années restantes de la législature actuelle.

Avec ce rapport, la thématique des seniors issue de la migration gagne en épaisseur. Pour le BIC, la première valeur des recommandations réside dans leur ancrage terrain. Le bureau pourra s'en emparer conjointement avec le [Service cantonal des seniors et de la proche aide](#) et les autres domaines concernés au sein de l'OAIS. Trois démarches complémentaires sont à mentionner :

- Le cadre légal de la [loi générale sur l'égalité et contre toutes les discriminations LED](#), entrée en vigueur en 2023, annonce plusieurs lois sectorielles : genre, handicap, origine et âge. La LED-âge s'attaquera aux discriminations liées à l'âge et sera conçue en étroite collaboration avec le terrain et la Plateforme. Le rapport actuel en sera un bon outil.
- Une convention citoyenne sur la question de la démocratie se penchera sur les moyens d'améliorer la participation des seniors, identifiés comme une population « empêchée » à participer.
- Des Assises de la transition démographique seront organisées par le DCS en mai 2025 et permettront de poser le cadre de la future politique transversale de la longue vie à Genève. La Plateforme en est un des partenaires principaux.

Défis

Le contexte est certes propice, cependant les finances publiques ne sont pas idéales et il est essentiel d'orienter correctement les financements pour assurer le succès des politiques publiques concernées.

9. ÉCHANGE AVEC LA SALLE

Difficultés d'accès aux informations et aux prestations

Robert Pattaroni (APEGE) Comment justifier la suppression de l'accueil physique dans certaines agences d'assurance maladie ?

Nicolas Roguet (BIC) Cela est avant tout lié à des contraintes budgétaires. Les services administratifs font face à un manque de personnel et utilisent des systèmes informatiques obsolètes. Le choix a été fait d'investir prioritairement dans la gestion des prestations et le traitement des dossiers pour répondre à l'augmentation des demandes. Le Service des prestations complémentaires (SPC) et l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) sont débordés, avec des milliers de dossiers en attente. Ces critiques sont entendues, mais le manque de moyens empêche d'améliorer l'accueil des citoyens.

Jean-Félix Savary (HETS Genève) Le problème vient également de l'accès aux services. Les offres non adaptées et les démarches trop complexes pénalisent particulièrement les personnes qui ne maîtrisent pas les outils numériques et les poussent au non-recours. Cela fait écho au concept sociologique appelé « l'effet Matthieu », en référence à l'Évangile selon Matthieu : « Car on donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance, mais à celui qui n'a pas on ôtera même ce qu'il a ». L'aphorisme est bien illustré dans les politiques sociales : ceux qui connaissent et maîtrisent le système en bénéficient, tandis que ceux qui sont déjà en difficulté risquent d'être encore plus marginalisés. L'administration doit garantir un accès universel aux services et éviter d'exclure les personnes qui ne maîtrisent pas les outils numériques.

Catherine Marti (Retraitée, membre des Vert-e-s genevois-es) Dans le cadre de la nouvelle loi [LASLP](#), une question urgente [QUE 2062](#) a été déposée concernant l'avancement du dossier social unique. On lui a répondu que les services informatiques sont en train de développer un système spécifique pour sa mise en place. Dans quelle mesure la Plateforme est associée à la mise sur pied de ce système ?

Nicolas Roguet (BIC) Actuellement, les différents services (assurance maladie, aide sociale, PC, etc.) fonctionnent avec des bases de données distinctes qui communiquent peu entre elles. Cela oblige les citoyens à fournir plusieurs fois les mêmes informations à différentes administrations.

Le dossier social unique est un projet de grande envergure porté par l'Office pour l'Action, l'Insertion et l'Intégration Sociale (OASIS). L'objectif est de faire dialoguer tous les systèmes informatiques administratifs qui concernent les prestations sociales. Le projet consiste à regrouper toutes ces données sur une plateforme commune, avec des spécificités adaptées à chaque service. C'est un chantier complexe qui doit prendre en compte les cadres légaux fédéraux et cantonaux, les exigences techniques et la protection des données. Il y a déjà eu plusieurs consultations avec divers acteurs du domaine social, y compris des Membres de la Plateforme. Ces consultations continueront au fur et à mesure de l'avancement du projet.

En parallèle, certaines avancées concrètes ont déjà lieu, notamment avec la mise en place de la nouvelle loi sur l'aide sociale LASLP. Un autre outil pour lutter contre le non recours aux prestations sociales est le [Bureau d'information Sociale](#).

Gustavo Kuhn (Chargé de la communication OASIS / SPC) Le projet est extrêmement ambitieux et représente un défi à plusieurs niveaux. Ce type de transformation structurelle ne se met pas en place en quelques mois. Il faudra probablement attendre 10 ans avant que le dossier social unique soit pleinement opérationnel. Cela nécessitera plusieurs étapes législatives, avec des projets de loi à discuter, amender et voter avant de pouvoir réellement entrer en application.

L'accompagnement administratif / juridique : rôle des consulats étrangers

Pedro Da Silva Neves (Avocat du barreau de Genève) En plus de l'accès aux PC, il est important de mentionner un point souvent oublié : les avoirs de prévoyance professionnelle en déshérence (LPP). Actuellement, il y a des milliards de francs suisses en avoirs de prévoyance qui n'ont jamais été réclamés, notamment par des personnes issues de la migration. Souvent engagées dans des secteurs comme la construction ou l'industrie, elles ont cotisé sans toujours être informées de leur droit à récupérer ces fonds. Beaucoup ignorent ce droit. L'accompagnement doit inclure une information claire sur ces avoirs.

L'accès à l'information est crucial pour les populations migrantes, notamment en ce qui concerne leurs droits sociaux. Une initiative intéressante est mise en place par le consulat du Brésil en Suisse, instituant :

- **Une permanence juridique**, permettant aux ressortissants brésiliens de poser des questions sur leur statut, leurs droits sociaux et administratifs.
- **Une permanence sociale**, mise en place en partenariat avec l'EPER (Entraide Protestante Suisse), qui les accompagne dans leurs démarches.
- **Un conseil citoyen**, qui facilite la communication entre la communauté brésilienne et les autorités locales.

Cette approche facilite considérablement l'accès aux droits, car les personnes se sentent plus à l'aise d'aller chercher des informations dans leur langue maternelle et auprès d'institutions qu'elles connaissent. Ce modèle pourrait être étendu à d'autres communautés, notamment à travers une collaboration plus poussée entre les consulats étrangers et les autorités locales suisses (ex : sessions d'information dans les consulats).

Sandra Garlejo Duque (CCSI) Dans l'expérience du CCSI, la plupart des personnes n'ont même pas cotisé. Soit leurs employeurs ne les ont jamais déclarées, soit ils n'ont déclaré que des petits bouts de travail. Ces personnes n'ont rien ou récupèrent de très faibles sommes insuffisantes pour subvenir aux besoins.

Elma Hadžikadunić (EPER) Il faut rappeler que, avant même de faire une demande PC, il est essentiel de regrouper tous les avoirs LPP perdus ou égarés. C'est un travail minutieux, mais il peut faire une différence.

Ueli Leuenberger (AVIVO Genève) Nous revendiquons depuis longtemps que la détermination des PC se fasse sur la base de la déclaration d'impôt. C'est une demande récurrente qui devrait être entendue.

Formation des seniors et par les seniors

Cyrus Mechkat (FAAG) Aujourd'hui, il y a une absence de réflexion sur les formations adaptées aux seniors, qui ont encore un rôle à jouer dans la société et presque un quart de siècle de vie après la retraite. Il faut sensibiliser à cela les personnes que nous sommes en train de former.

Jean-Félix Savary (HETS Genève) Le partenariat avec les personnes concernées est un point essentiel. Trop souvent, nous nous contentons d'analyser leurs besoins sous un prisme académique ou administratif, alors qu'il faudrait coconstruire les solutions avec elles. La formation des seniors doit être pensée non seulement pour eux, mais avec eux et dès le départ. Nous devons plutôt valoriser leur savoir expérientiel, au-delà du simple témoignage, au même titre que le savoir académique. L'enseignement mutuel seniors-professionnels est un modèle intéressant, comme dans certains programmes de formation croisée, notamment dans le domaine des addictions.

Les ressources des seniors / les seniors comme ressources

Hans Peter Graf (FAAG) Ce rapport est essentiel pour corriger certaines perceptions erronées. Cependant, il ne faut pas uniquement se concentrer sur les personnes en difficulté. Il est tout aussi important de mettre en avant les réussites et de montrer où cela fonctionne bien. Genève doit poursuivre une politique inclusive pour les personnes de toute origine, y compris en matière de politique de la vieillesse. Trop souvent, on focalise l'attention sur les seniors dépendants, ceux qui ont besoin d'aide à domicile, de PC ou d'un placement en EMS. Pourtant, il existe aussi beaucoup de seniors issu·e·s de la migration qui vieillissent bien et contribuent activement à la société, et cette réalité doit être mieux reflétée.

Irina Ionita (Plateforme) Parfaitement d'accord, l'objectif du rapport est de montrer la diversité des parcours et de mettre en lumière tant les défis que les ressources des seniors, issu·e·s ou non de la migration. La partie consacrée au profil sociologique des seniors met également en avant leur rôle actif dans la société (voir p. 14).

Âgisme

Ueli Leuenberger (AVIVO Genève) La question de la perception et des stéréotypes est essentielle. Un élément qu'il ne faut pas oublier est le rôle des médias et leur influence sur la perception du public.

Irina Ionita (Plateforme) La Plateforme a toujours été sensible à la question de l'âgisme, de la discrimination basée sur l'âge, qui traverse plus ou moins directement une grande partie des réflexions menée par le réseau. Dès 2026, un travail sera entamé sur cette thématique (plénière, commission, etc.) qui fera également écho et se coordonnera avec les travaux sur la future loi sectorielle LED-âge (qui complètera la [loi générale sur l'égalité et contre toutes les discriminations LED](#) entrée en vigueur en 2023).

Soutien aux associations

Ueli Leuenberger (AVIVO Genève) Les associations sont extrêmement sollicitées pour fournir des services de consultation et de soutien. Or, ce sont ces mêmes associations qui peinent à obtenir des subventions, et certaines se les voient même supprimées. Cette situation est préoccupante.

Irina Ionita (Plateforme) La Plateforme est consciente de ces difficultés et il est impératif de continuer à défendre leur rôle essentiel et de garantir leur accès aux ressources nécessaires pour mener à bien leurs missions.

10. CONCLUSION

Dominique Roulin clôt la séance par une brève synthèse de quelques points retenus :

- Les seniors issu·e·s de la migration dévoilent une complexité des parcours ; leur projet de vie en Suisse repose souvent non seulement sur leurs envies ou besoins, mais sur leur statut juridique.
- Le monde académique doit être inclus comme public-cible dans le travail et les réflexions à venir.
- Finalement, et comme dans tous les autres domaines traités à la Plateforme, il faut partager plus, se coordonner mieux, faire mieux connaissance. La Plateforme continuera à y veiller.

La séance est levée et l'assemblée est invitée à l'apéritif.

Calendrier 2025

- Lundi 12 mai 2025, 12h-17h : AG ordinaire
- Lundi 23 juin 2025, 14h-17h : Plénière 75
- Lundi 22 septembre 2025, 14h-17h : Plénière 76
- Lundi 24 novembre 2025, 14h-17h : Plénière 77

Annexes (1) Présentation Plénière 74 ; (2) Allocution de Thierry Apothéloz, Conseiller d'État en charge du DCS.

Irina Ionita & Luljeta Hajzeraj / 10.02.2025